

Rythmes scolaires : Une vraie fausse réforme pédagogique ?

Analyse du rapport de l'IGEN sur la réforme des rythmes scolaires

Un an pour publier ce rapport

Un après sa remise en juin 2015, le ministère s'est enfin décidé à rendre public, le rapport de l'IGEN (*inspection générale de l'éducation nationale*) sur « l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires ».

Un an pour publier un rapport sur une réforme dont le ministère ne cesse de vanter les innombrables mérites et bienfaits dans un total déni des réalités du terrain, c'est un peu long.

Impact nul de la réforme sur les apprentissages

Et pour cause. Si ce rapport est resté si longtemps dans un tiroir c'est que ses conclusions sont assez éloignées de l'enthousiasme du ministère pour sa réforme des rythmes scolaires. Réforme qui aurait été avant tout initiée comme étant une réforme pédagogique pour mieux apprendre mais pour laquelle le rapport conclut qu'elle n'a justement aucun impact sur la réussite des élèves.

Des domaines d'apprentissages déséquilibrés

Au contraire, elle a engendré des déséquilibres dans la répartition des domaines d'apprentissages en allongeant certains domaines d'apprentissage dit fondamentaux comme les mathématiques et le français, en les concentrant sur les matinées, au détriment des arts visuels et musicaux, des sciences et de l'EPS.

En effet ces domaines d'apprentissages souffrent d'une forme d'externalisation concurrentielle liée au fait que des activités relevant de ces domaines sont souvent proposées dans les temps périscolaires.

Mise en concurrence

des temps scolaires et périscolaires

Cette priorisation dans les domaines d'apprentissages et cette mise en concurrence entre les temps scolaire et périscolaire sont des conséquences que nous avons dénoncées dès le début de la mise en place de la réforme. Cela s'inscrit dans la logique du socle commun et le renforce.

Une plus grande fatigue et moins de concentration

Le rapport indique également qu'à cause des après-midis plus courts, les temps de récréation ont nettement diminué sur la totalité de la journée. Cela ne favorise pas la concentration des élèves voire la réduit significativement quand les TAP (temps d'activités périscolaires) sont calés sur les pauses méridiennes.

Le rapport relaie aussi comme suffisamment significative la récurrence des remarques des enseignant-e-s sur la fatigue accrue des élèves et indique que les journées des élèves sont alourdies, aussi longues qu'auparavant. Cela a un impact particulièrement négatif pour les élèves de maternelle dont il conviendrait de prendre en compte les rythmes spécifiques d'apprentissages liés à leur jeune âge. Donc les élèves ont prétendument plus de temps pour apprendre mais en fait ils et elles en ont moins car ils et elles sont plus fatigué-e-s et moins concentré-e-s !

Des disparités territoriales importantes

Le rapport pointe également les problématiques liées à la disparité des diverses dispositions dérogatoires de la réforme qui déséquilibrent davantage les rythmes d'apprentissage et la répartition des domaines d'apprentissages sur l'ensemble de la semaine.

Pourtant le MEN (ministère de l'éducation nationale) vient justement d'entériner définitivement dans la loi ces dispositions dérogatoires du décret Hamon sur les rythmes scolaires, avec lequel il avait tenté (en vain) de déminer la réforme des rythmes scolaires initiée par le décret Peillon sans même présenter un bilan de ces expérimentations. A la lecture du rapport, on comprend mieux pourquoi, il ne s'est pas embarrassé pour si peu.

Une réforme qui a profité au périscolaire

Finalement l'un des seuls points positifs que le rapport relève c'est que la réforme des rythmes scolaires aura profité à la mise en place de TAP puisque c'est leur organisation qui a primé. Ce qui pose des problèmes de locaux et d'équipements et a engendré un redéploiement

des moyens (quand ils existent) initialement dédiés au temps scolaire vers le périscolaire.

Le rapport oublie toutefois de souligner (mais ça n'en est pas le sujet) que la mise en place des TAP est très variable d'une commune à l'autre et qu'elle renforce de fait les inégalités territoriales.

Pour une réforme des rythmes scolaires avant tout pédagogique, on repassera donc.

D'autres études sur les rythmes ont été engagées.

Gageons que le MEN saura leur réserver le même sort que celui sur l'efficacité pédagogique des rythmes en les enterrant d'ici l'élection présidentielle de 2017.

Mais faut-il vraiment attendre la publication d'un rapport pour confirmer ce que nous ne cessons de dénoncer depuis 2013 ?

Cette réforme est un échec et son bilan est catastrophique tant pour les enseignant-e-s que pour les élèves. Ses conséquences sont sans appel : des emplois du temps absurdes, une amplitude horaire augmentée, la confusion entre périscolaire et scolaire, des municipalités intrusives par le biais des PEDT (projet éducatif territorial), une fatigue accrue pour les élèves et les personnels, et une accentuation des inégalités territoriales.

Territorialiser l'école

La conséquence essentielle de cette réforme est la territorialisation de l'école. Elle désengage l'état et charge les communes d'attributions supplémentaires, ce qui aggrave les inégalités et soumet le fonctionnement et l'organisation des écoles aux impératifs politiques locaux en empiétant notamment sur les choix pédagogiques des enseignant-e-s.

Pour SUD Éducation, l'abrogation de la réforme des rythmes reste donc toujours d'actualité.

Réformer les rythmes scolaires nécessite une réflexion plus large sur l'école avec :

- ▶ **La réduction des effectifs par classe.**
- ▶ **Des programmes dont les contenus laissent du temps à la manipulation, l'expérimentation, la recherche...**
- ▶ **La possibilité d'un réel travail en équipe et la mise en place de pédagogies coopératives.**
- ▶ **La différenciation entre le temps de travail des PE (professeur-e-s des écoles) devant élèves et le temps d'enseignement pour les élèves (18 h devant élèves + 6 h de concertation, travail en équipe...) sans porter atteinte au principe de polyvalence qui permet une vision globale du fait éducatif.**
- ▶ **Plus de PE que de classes, plusieurs PE par groupe élèves, renforcement du travail en équipe, regards croisés sur les élèves et les pratiques...**
- ▶ **La différenciation de l'organisation du temps et des activités scolaires selon l'âge des enfants.**
- ▶ **Une formation à la hauteur des attentes des personnels.**

Autant de revendications qui vont dans le sens de notre projet d'une autre école dans une autre société, égalitaire et autogestionnaire